



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL
SÉANCE DU 21 mars 2024

DÉLIBÉRATION

N° 033-2024

Nomenclature : 7.1.5

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Date de la convocation :

15/03/2024

Date de l'affichage :

02/04/2024

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars 2024 à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 15 mars 2024, se sont réunis sous la présidence de Arnauld MARTIN, Maire, salle du Conseil Municipal en Mairie.

Étaient présents : MARTIN Arnauld (Maire), ROUMEGAS-PORCHE Anne (1^{re} Adjointe), BEHANZIN Franck (2^{re} Adjoint), ROBLIN Appoline (3^{re} Adjointe), VIEILLENT Jean-Philippe (4^{re} Adjoint), MOREL Marylène (5^{re} adjointe), JOULIN Carole (conseillère déléguée), VINCENT Christelle (conseillère déléguée), BOUCHER Anne, DERY Christian, DESCHAMPS Séverine (conseillère déléguée), BRUANDET Bernadette, GADOIS Jérémie, LE METAYER Pascal, RAGU Patrick, CANNONE Félicita, NISOL-BERNOIS Bruno

Absents excusés : CARO Frédérique ayant donné pouvoir à MARTIN Arnauld (Maire), GAIGNARD Grégory ayant donné pouvoir à DESCHAMPS Séverine, PITON Fabrice ayant donné pouvoir à ROBLIN Appoline, DURIN François ayant donné pouvoir à NISOL-BERNOIS Bruno

Absents : MICHENET Sébastien, SLIMANI Brahim

Secrétaire de séance : NISOL-BERNOIS Bruno

MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°109-2023 DU 19 OCTOBRE 2023 RELATIVE A L'APPROBATION DES TARIFS DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ASSUJETTISSEMENT A LA TVA – SUITE ERREUR MATERIELLE

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2224-12 et suivants relatifs aux règlements et tarification des services eau et assainissement ;

Vu la délibération 55-2017 du 18 mai 2017 approuvant le règlement du service de l'eau ;

Vu la délibération n°56-2017 du 18 mai 2017 approuvant le règlement du service de l'assainissement collectif ;

Vu la délibération n°04-2021 du 21 janvier 2021 relative à l'approbation des tarifs des services de l'eau et de l'assainissement ;

Vu la délibération n°12-2021 du 18 février 2021 relative à l'approbation de tarifs supplémentaires en faveur du service de l'eau ;

Vu la délibération n°37-2023 du 25 mai 2023 relative à l'assujettissement à la TVA du budget annexe « EAU » ;

Vu la délibération n°109-2023 du 19 octobre 2023 relative à l'approbation des tarifs des services de l'eau et de l'assainissement – assujettissement de la TVA ;

Il convient d'assujettir les tarifs des travaux du service de l'eau. Il est rappelé que le tarif du mètre cube d'eau est fixé à 1,66 €. Son tarif ne change pas mais il sera augmenté du taux de TVA appliqué avec le passage à 3000 habitants. **Les tarifs de l'assainissement ne sont pas concernés par l'assujettissement à la TVA. Ils restent inchangés.**

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 045-214502734-20240402-DELIB2024_33-DE

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.
A Saint-Denis-de-l'Hôtel, le 21 mars 2024

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 21

Date de la convocation :

15/03/2024

Date de l'affichage :

02/04/2024

DÉLIBÉRATION**N° 033-2023**

Nomenclature : 7.1.5

TARIFS SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Réf. travaux	TARIFS MARCHE DE TRAVAUX EAU POTABLE	UNITE	HT	TTC
1	Réalisation d'un branchement d'eau potable : Sans allongement de réseau Pour un branchement du réseau au citerneau en limite de propriété d'une longueur < 10 m ; pour un raccordement de profondeur < 1,3 m ; pour un raccordement sous voirie communale ou chemin, y compris les démarches administratives, y compris la signalisation de chantier, y compris le piquetage sur la conduite d'adduction avec son collier de prise en charge adapté au Ø , y compris le robinet de prise en charge Ø 25 mm, y compris la fourniture et pose du tuyau polyéthylène Ø 25, y compris la fourniture et pose du regard type C3 ISOTER avec système d'extraction du compteur Ø 25, y compris la fourniture et pose d'un tabernacle et d'un tube allongé, y compris la fourniture et pose de la bouche à clé, y compris sablage et grillage avertisseur bleu, y compris remblai calcaire et compactage, y compris réfection des revêtements à l'identique avec respect des prescriptions de la mairie, y compris la mise à jours des plans informatisés des réseaux et fournitures des plans de récolement	Forfait	850,00 €	1 020 €
2	branchement du réseau au citerneau d'une longueur comprise entre 10m et 20m.	U	100,00 €	120 €
3	Raccordement de profondeur > 1,3 m	U	20,00 €	24 €
4	Raccordement sous voirie départementale (voirie lourde)	U	150,00 €	180 €
5	Branchement Ø 32mm	U	100,00 €	120 €
5.40	Branchement Ø 40mm	U	1 450,00 €	1 740 €
5.50	Branchement Ø 50mm	U	1 530,00 €	1 836 €
5.63	Branchement Ø 63mm	U	1 600,00 €	1 920 €
6	Fourniture et pose d'un regard complémentaire type C3 ISOTER avec système d'extraction du compteur Ø 25	U	300,00 €	360 €
7	Extériorisation de compteur	U	600,00 €	720 €
Réf. travaux	TARIFS MARCHE DE TRAVAUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF	UNITE	HT	TTC

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 045-214502734-20240402-DELIB2024_33-DE



Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

A Saint-Denis-de-l'Hôtel, le 21 mars 2024

8	Réalisation d'un branchement d'eau usée : Sans allongement de réseau, pour un branchement du réseau autabouret en limite de propriété d'une longueur < 10mm, pour un raccordement de profondeur < 1,3 m, pour un raccordement sous voirie communale ou chemin, y compris les démarches administratives, y compris la signalisation de chantier, y compris la réalisation d'un carottage dans le regard de voirie ou le collecteur, y compris la fourniture et pose d'un joint d'étanchéité type FORSHEDA ou une selle de piquage étanche, y compris la fourniture et pose d'un tuyau Ø 125 mm CR8, y compris la fourniture et pose du regard Ø 315 mm avec tampon fonte classe 125 KN, y compris sablage et grillage avertisseur brun, y compris remblai calcaire et compactage, y compris réfection des revêtements à l'identique avec respect des prescriptions de la mairie, y compris la mise à jour des plans informatisés des réseaux et fournitures des plans de récole-ment	Forfait		2 160 €
9	Branchement du réseau au tabouret d'une longueur comprise entre 10m et 20m.	U		360 €
10	Raccordement de profondeur >1,3m	U		240 €
11	Raccordement sous voirie départementale (voirie lourde)	U		240 €
12	Branchement en Ø 160 mm CR8	U		180 €
13	Fourniture et pose d'un regard Ø 600 mm tampon fonte de classe 250KN	U		300 €
14	Fourniture et pose d'un regard Ø 600 tampon fonte de classe 400KN	U		360 €
15	Fourniture et pose d'un regard de visite complémentaire Ø 315mm avec tampon fonte de classe 125KN	U		240 €
16	Création d'un réseau individuel supplémentaire raccordé au branchement principal (dans le cas de création de plusieurs logements neufs)	U		960 €
17	Resceller des grilles d'avaloirs	U		300 €
18	Réfection d'un scellement de tampon d'assainissement	U		780 €
19	Construction d'un bateau sur voirie après raccordement	U		1 080 €
Réf. travaux	TARIFS TRAVAUX REGIE MUNICIPALE EAU POTABLE	UNITE	HT	TTC
20	Frais de cachetage du compteur	Forfait	71,09 €	75 €
21	Frais de suivi technique et administratif pour un branchement d'eau	Forfait	94,79 €	100 €
23	Frais de contrôle d'une installation intérieure en cas d'utilisation d'une autre ressource en eau	Forfait	71,09 €	75 €
26	Frais de déplacement à un rendez-vous en cas d'absence de l'abonné	Forfait	9,48 €	10 €
27	Forfait d'individualisation d'un contrat collectif	Forfait	94,79 €	100 €

Nombre de conseillers :

En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 21

Date de la convocation :

15/03/2024

Date de l'affichage :

02/04/2024

DÉLIBÉRATION

N° 033-2023

Nomenclature : 7.1.5

28	remplacement compteur Ø 15mm	Forfait	39,86 €	42,05 €
29	remplacement compteur Ø 20mm	Forfait	44,58 €	47,03 €
30	remplacement compteur Ø 25 mm	Forfait	113,55 €	119,80 €
31	remplacement compteur Ø 30 mm	Forfait	118,64 €	125,16 €
32	remplacement compteur Ø 40 mm	Forfait	185,68 €	195,89 €
33	remplacement compteur Ø 60 mm bride 60/65	Forfait	616,25 €	650,14 €
34	remplacement compteur Ø 100 mm bride 80	Forfait	649,59 €	685,32 €
35	remplacement compteur Ø 100 mm	Forfait	1 441,01 €	1 520,27 €
36	remplacement changement de joint par le service de l'eau	Forfait	20,83 €	25,00 €
Réf. travaux	TARIFS REGIE ASSAINISSEMENT	UNITE	HT	TTC
22	Frais de suivi technique et administratif pour un branchement d'eaux usées	Forfait		100 €
24	Frais de contrôle de raccordement d'une habitation à un réseau d'assainissement	Forfait		75 €
36	Montant forfaitaire annuel d'un abonné raccordé au réseau d'assainissement utilisant une ressource en eau individuelle (forfait de 50m3 d'eau assainie)	Forfait		61.50€
25	Passage d'une caméra d'inspection dans les canalisations privatives	Forfait		100 €

Après avoir entendu le rapport présenté en séance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré A L'UNANIMITE

APPROUVE les tarifs ci-dessus concernant les services de l'eau et de l'assainissement et **MET** à jour des règlements du service de l'eau et du service de l'assainissement collectif.

Le Maire
Arnaud MARTIN



Le secrétaire de séance
Bruno NISOL-BERNOIS

